

# Artes&Comœdia

Rapport de gestion 2022

### ➤ Conseil de fondation

Le Conseil de fondation (CF) s'est réuni à 5 reprises durant l'exercice 2022. Outre ses tâches courantes de suivi des placements et de la gestion de la Fondation, le Conseil a également, en bref :

1. approuvé les comptes 2021 ;
2. adopté le taux d'intérêt à créditer sur l'entier des comptes épargne 2021, soit 1.0% (en 2021 : 3.5%) ;
3. décidé le versement aux retraité-es d'un montant additionnel non garanti égal à 100% d'une rente mensuelle (au lieu de 75%) ;
4. suivi une formation interne sur le risque management et, au total cumulé pour les 8 membres, 10 jours de formation à l'externe ;
5. adapté les dispositions règlementaires aux nouvelles dispositions légales.

### ➤ Affilié-es et effectifs

Fin 2021, **1'295 employeur-es** sont affilié-es à la Fondation, dont 930 ont cotisé durant l'année écoulée. Les assuré-es sont au nombre de 7'711, dont 5'684 pour lequel-les des salaires ont été déclarés. Parmi les 183 rentier-es (+25) : 23 retraité-es (idem), 4 invalides (idem), 2 enfants (+1) et 4 conjoint-es survivant-es (idem) sont toujours géré-es par la Bâloise Assurances alors que 106 retraité-es (+17), 9 invalides (+4), 23 enfants (+2) et 8 conjoint-es survivant-es (+1) sont administré-es par la Fondation.

	2020	2021	2022
<b>Employeur-es affilié-es</b>	988	1'137	1'295
<b>Employeur-es cotisant-es</b>	681	828	930
<b>Assuré-es affilié-es</b>	7'992	6'739	7'711
<b>Assuré-es cotisant-es</b>	3'817	4'950	5'684

### ➤ Résultats de l'exercice

Le résultat global 2022, avant dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs, est une **perte de CHF 21'127'970**. L'autonomie de la gestion des titres nécessite la constitution de cette réserve qui est fixée pour nous, par des spécialistes en gestion de fortune, à 19.3% des engagements. La réserve de fluctuation de valeurs a donc été fortement mise à contribution cette année puisqu'elle atteint à fin 2022 **CHF 8'540'124** et il n'y a plus de fonds libres au 31.12.2022.

Du point de vue du bilan, l'actif représente un montant de CHF 135.4 millions, dont 27.4% en obligations, 33.5% en actions, 18.6% en immobilier et 4.4% en placements alternatifs. Le solde, soit 16.1%, représente des liquidités et des créances directes. Les engagements au passif représentent CHF 126.4 millions, dont notamment CHF 89.5 millions sur les comptes épargne des assuré-es actif-ves, CHF 26.4 millions pour les rentier-es et CHF 7.0 millions en provisions techniques.

La provision pour « Taux de conversion favorable » s'élève à CHF 6.76 millions (contre CHF 7.02 millions fin 2021).

Le fonds de secours n'a à nouveau pas été utilisé au cours de l'exercice écoulé. Il présente au 31.12.2022 un solde de CHF 110'000 (donc inchangé par rapport au 31.12.2021).

Les risques décès et invalidité sont entièrement réassurés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 par un contrat de type « réassurance congruente » renouvelé avec la Mobilière pour une nouvelle période de 5 ans.

### ➤ Gestion financière

La fortune de la Fondation est répartie entre 2 gérants de fortune. En ce qui concerne le résultat net des placements, les années se suivent et ne se ressemblent pas comme le montre le tableau ci-dessous :

#### Résultat net des placements (en %) :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Résultat net</b>	+8.3	-5.7	+12.0	+3.1	+8.4	<b>-14.2</b>
<b>UBS &lt; 300 mio *</b>	+8.4	-4.1	+11.6	+3.5	+8.3	<b>-10.2</b>

A titre de comparaison, selon l'enquête de l'UBS, la performance moyenne des caisses de pension suisses avec moins de 300 millions de fortune figure sur la dernière ligne du tableau ci-dessus.

L'indice LPP de Pictet avec 40% en actions présente pour l'exercice 2022 une performance négative de l'ordre de celle réalisée par Artes & Comoedia (**-14.1%**).

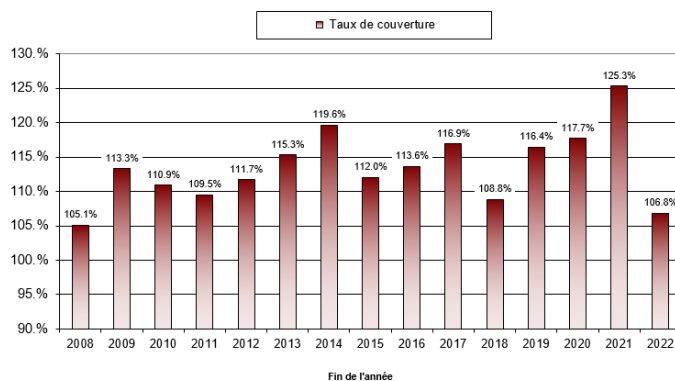
### ➤ Adaptation des dispositions règlementaires

Le règlement interne a été adapté de manière à introduire la possibilité de verser les jetons de présence à l'employeur du membre du Conseil de Fondation.

### ➤ Evolution du taux de couverture

Le taux de couverture est un indicateur de la santé financière d'une institution de prévoyance. Un taux supérieur à 100% signifie que la fortune est supérieure aux engagements totaux envers les actif-ves et les rentier-es. À fin 2022, les caisses de pension de droit privé présentaient, selon l'étude 2022 sur les caisses de pension suisse de Swisscanto, un taux de couverture moyen de 110.1% contre **106.8%** pour Artes & Comoedia.

Le taux de couverture a évolué comme suit :



### ➤ Conclusion

Le perte de 2022 a entraîné la disparition des fonds libres ainsi qu'une baisse de CHF 14.1 millions de la réserve de fluctuation de valeurs (RFV). Compte tenu du taux technique de 1.75% et de l'alimentation de toutes les « provisions et réserves techniques » nécessaires à la garantie à moyen terme de la bonne santé financière, le taux de couverture reste suffisant puisqu'il s'élève à 106.8% fin 2022. **Il s'agit donc désormais de reconstituer la RFV.** La guerre en Ukraine, la brusque augmentation des taux d'intérêts ainsi que la crise économique et sanitaire ont entraînés, en 2022, une forte baisse des marchés financiers qui a eu pour conséquence une baisse de plus de 18% du taux de couverture. Heureusement Artes & Comoedia avait constitué les réserves nécessaires pour faire face à ces fluctuations.